



ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

Elle aura lieu le **Samedi matin 29 Octobre 2022** à **ATTIGNAT** (salle des fêtes).

Le dossier de l'AG a été envoyé sur les boîtes mail des clubs le Vendredi 14 Octobre 2022.



RAPPEL !!!!

- Pour modifier une rencontre, les clubs sont priés d'utiliser Footclubs (demande de modification) ou le bordereau en ligne sur le site du district. Les documents doivent être validés par les 2 clubs.
- Bien vérifier que les transmissions de vos FMI ont été faites le dimanche soir 20 heures.
- Pour toutes demandes, les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer leurs mails sur la messagerie du District : district@ain.fff.fr (et non directement sur les messageries des commissions).

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18.10.2022

Présents : Grégory BESSET, Pierre FAVIER, Olivier GUICHERD, Romain JARJAVAL, Abdelatif KRIMOU, Hamid TOUZANI, Loïc CHABAUD, Thierry JANODY, Ibrahima KONTE, Guillaume STRIPPOLI, Lahssane BOUMRA.

Excusés : Pierre FAVIER, Pierre HERMANN.

Assistent : Alexis CURT.

CERTIFICATS MEDICAUX

Philippe FUSEAU : certificat médical reçu

Oriane ROBERT : certificat médical reçu

Patrice MASIA : courrier reçu sur blessure + certificat médical

COURRIERS ARBITRES

Mathieu POULENARD : courrier reçu demande de doubler

Willy PITOU : courrier reçu demande de doubler

Sébastien STERNON : demande d'observation

Anthony VAUDON : courrier reçu

Romain SEGURA : changement d'adresse prise en compte

Abdel MOUSSATEN : courrier reçu

AHAMADA SOUMAILA : courrier reçu et réponse faite

Fares TAHIR : courrier reçu demande de doubler

Hugo BEREZIAT : courrier reçu

COURRIERS CLUBS

OLYMPIQUE BUYATIN : demande d'arbitre officiel : réponse faite

FC BRESSANS : courrier reçu sur absence Walid BENBRAHIM

FC SERRIERE VILLEBOIS : demande d'arbitre le dimanche 23, réponse sera faite

OLYMPIQUE ST DENIS LES BOUR : réponse sera faite

DIVERS

MERCI DE CONSULTER VOS MAILS POUR LES DETAILS DES PROCHAINS STAGES DE MI SAISON QUI SE DEROULERONT EN JANVIER.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

RESERVE TECHNIQUE

Présents : MM CHABAUD, HERMANN, JARJAVAL, KONTE, TOUZANI, KRIMOU, BESSET, JANODY, STRIPPOLLI, CURT

Dossier n° 1

Match n° 25064631 : Essor Bresse Saône 2 / Dombes Bresse 1 – U18 D2 poule C – du 24/09/2022

Réserve déposée par le club de Dombes Bresse FC.

La Commission des Arbitres jugeant en première instance.

Vu l'article 146 des Règlements Généraux de la FFF,

Considérant que la réserve technique a été régulièrement déposée sur la FMI par les protagonistes et contresignées par toutes les parties,

Considérant que la réserve a été confirmée dans les 48 heures par le club de Dombes Bresse FC,

Considérant les rapports reçus par les deux clubs et l'arbitre,

Dit la réserve recevable sur la forme.

Sur le fond,

Considérant que l'arbitre dans son rapport indique que le joueur se serait rapproché du mur après le coup de sifflet du coup franc,

Considérant qu'il est de toute manière difficile pour une personne située au niveau du banc de touche de juger du nombre de centimètres séparant les joueurs de la défense situés dans le mur du supposé joueur de l'attaque qui aurait gêné la procédure et n'aurait pas été à la distance conforme de 1 m selon le Loi du Jeu,

Considérant que l'arbitre était le mieux placé pour juger de cette distance,

Considérant le score du match, cette action jugée comme litigieuse par Dombes Bresse FC ne semble pas avoir influencée fondamentalement le résultat définitif du match,

La Commission rejette la réserve sur le fond.

Confirme le résultat acquis sur le terrain.

Transmet le dossier à la Commission Sportive pour homologation et à la Commission des Règlements.

Dossier n° 2

Match n° 24595468 : Fareins Saône Vallée 1 / Hautecourt 1 – Seniors D3 poule B – du 16/10/2022

Réserve déposée par le club de Fareins Saône Vallée.

La Commission des Arbitres jugeant en première instance.

Vu l'article 146 des Règlements Généraux de la FFF,

Considérant que la réserve technique n'a pas été déposée correctement sur la FMI puisque rien n'apparaît à part les signatures. La FMI indique RAS.

Dit la réserve irrecevable sur la forme.

Confirme le résultat acquis sur le terrain.

Transmet le dossier à la Commission Sportive pour homologation et à la Commission des Règlements.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Une seconde formation initiale pour devenir arbitre officiel sera organisée par le District de l'Ain, sur le mois de Janvier ou Février. (Présence obligatoire sur 3 jours)

- Les dates seront communiquées courant Novembre afin de pouvoir effectuer les inscriptions. Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation aura lieu durant le mois de Décembre, sur le club de l'US DOMBES (date communiquée courant Novembre)

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte d'arbitre semi-officiel**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**

Chaque personne effectuant le rôle d'arbitre assistant sur une rencontre devra présenter sa carte de semi-officiel valide (datant de moins de 6 ans par rapport à la date de la rencontre) en étant licencié(e) et apte médicalement (par tampon du docteur directement sur la licence, ou en présentant un certificat médical).

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U12F-U13F

Suite au signalement des éducateurs, les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour un premier rassemblement le **Vendredi 28 Octobre 2022 de 9h30 à 11h30 à Saint Martin du Mont**.
Rdv des joueuses à 9h15 précises – Convocations individuelles à venir.

PLASTICS VALLEE F.C.	AMORIM	Manon	U13F (2010)
	BOUFARDA	Aya	U13F (2010)
	MORALES GONZALEZ	Keylia	U13F (2010)
ENT.S. REVERMONTAISE	CANU DRU	Louise	U12F (2011)
	COURTOIS	June	U12F (2011)
A.S. DORTAN LAVANCIA	ADAM	Erinn	U13F (2010)
ESSOR BRESSE SAONE	RENOUD GRAPPIN	Clémentine	U13F (2010)
	VERNOUX	Elisa	U13F (2010)
	DE SANTIS	Marie	U13F (2010)
	BESSARD	Elsa	U12F (2011)
	CHAVY	Ines	U12F (2011)
	EL MOURABIT	Ines	U12F (2011)
J.S. BETTANT	TEMPLIER	Ambre	U13F (2010)
	LIEUTARD	Nina	U12F (2011)
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES	COLIN	Maëlys	U13F (2010)
	JANIER DUBRY	Cassandra	U12F (2011)
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	KACEM	Maryam	U13F (2010)
	TABAREZ	Adriana	U12F (2011)
	VANDEWEGHE	Lilou	U13F (2010)
AIN SUD F.	HAOUES	Morjane	U12F (2011)
	D'ANGELO	Alicia	U12F (2011)
	BEHLULI	Fiona	U12F (2011)
	MERADI	Hanna	U13F (2010)
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN	MARTINEZ	Lea	U13F (2010)
	PEREZ	Zélie	U13F (2010)
	SEISSON	Clarisse	U13F (2010)
F. C. BRESSANS	GUERRY	Maele	U12F (2011)
FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ	BOUTIN	Manon	U13F (2010)
	MONCHANIN	Lou eve	U13F (2010)
	TEKIA	Kalissia	U13F (2010)
	CARNEIRO	Taina	U13F (2010)
	HILLAIRE	Zoé	U12F (2011)
	ATIA	Asma	U13F (2010)
	LAZIZI	Djenna	U13F (2010)
F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.	PERRET	Annelise	U13F (2010)
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ	MOINE	Romane	U13F (2010)
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	DAUJAT	Anais	U13F (2010)
	VIEL CHATEAU	Sheyenne	U13F (2010)
F. C. BRESSE NORD	FAVRE	Elena	U12F (2011)
	COULON	Ellie	U13F (2010)
ENT.S. VAL DE SAONE	VETTER	Lilou	U12F (2011)
C.S. LAGNIEU	LUTAUD	Emma	U12F (2011)
	CREPALDI	Léonie	U12F (2011)
	FLEURY	Alizée	U13F (2010)
A.S. MISERIEUX TREVOUX	BOIS	Amelle	U13F (2010)
	MACIA	Jade	U13F (2010)
A.S. ATTIGNAT	CURNILLON	Nina	U13F (2010)
PLAINE REVERMONT FOOT	SORET	Maëlys	U13F (2010)
F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	POIRIER	Eline	U13F (2010)
	PONCET	Justine	U13F (2010)

Plan de Performance Fédéral U14F-U15F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour participer au **Rassemblement InterDistricts des 24 et 25 Octobre prochain au Centre Technique de Tola-Vologe.**

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	CLUB
1	BEREZIAT	ROMANE	U15F	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
2	FAURE	MAELINE	U15F	AS MISERIEUX TREVOUX
3	RIZZO	JULIA	U15F	AS MISERIEUX TREVOUX
4	PERRIER	MARGOT	U15F	AS MONTREAL LA CLUSE
5	BERNARD	EMMA	U15F	ENT.S.REVERMONTAISE
6	GUERIN	VALENTINE	U15F	ENT.S.REVERMONTAISE
7	COUDERC	AMANDINE	U15F	FBBP 01
8	DEMEUSOIS	JULIE	U15F	FBBP 01
9	LAVANDEIRA	ANDREA	U15F	FBBP 01
10	AZOUT	INES	U14F	AIN SUD FOOT
11	PLANCON	CAMILLE	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
12	PECHU	EUGENIE	U14F	ENT.S.REVERMONTAISE
13	TAIBI	RIHANNA	U14F	FC VALSERINE
14	GRIMONT	LEELOO	U14F	FC VEYLE SAONE
15	MATOS AZEVEDO	LOUISE	U14F	FC VEYLE SAONE
<i>SUPPLEANTES (en cas d'absence, de blessure, ...)</i>				
	GONCALVES	LOU	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
	REVEL	MANON	U14F	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
	VION	LILOU	U15F	FC MAS RILLIER

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL Article 59 des règlements généraux

« Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc.... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours »

Réunion du 18 Octobre 2022

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, VERNAY, GUTIERREZ

Excusés : MM BACONNET, PELLET

Courrier :

- de Mr RENAUD, éducateur U18 de l'US 3 Rivières
- du CS Lagnieu confirmant une « réserve technique » en U15 D2 poule A (match n° 25061689)
- de Fareins Saône Vallée Foot portant réserve d'après match à l'encontre de l'arbitre

Dossier n° 20

Match n° 25064607 : Misérieux Trévoux 2 / Belley Cs 2 – U18 D2 poule A – du 08/10/2022

Lors du contrôle de licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr Jean Charles MICHAUD ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr MICHAUD ne possède pas de licence au club de CS Belley.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La commission sanctionne le club de CS Belley d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 21

Match n° 25064227 : Bresse Tonic Foot 2 / Essor Bresse Saône 3 – U18 D3 poule E – du 08/10/2022

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr THIVENT E. ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr THIVENT ne possède pas de licence au club de Bresse Tonic Foot.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La commission sanctionne le club de Bresse Tonic Foot d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 22

Match n° 25064682 : Ol. Sud Revermont 1 / Montréal 2 – U18 D3 poule E – du 08/10/2022

Lors du contrôle de licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr OZ Sukru ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr OZ Sukru ne possède pas de licence au club de Montréal.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF) et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La commission sanctionne le club de Montréal d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 23

Match n° 25064902 : Thoissey Esvs 1 / St Martin du Mont 2 – U18 D4 poule I – du 08/10/2022

Lors du contrôle de licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mme Christelle LAURENT ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mme Christelle LAURENT ne possède pas de licence au club de St Martin du Mont.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF) et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La commission sanctionne le club de St Martin du Mont d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

INACTIVITES – Saison 2022/2023

* **Grièges PV** : catégories U19-U18, U17-U16, U15-U14, U13-U12 à compter du 1/09/2022.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 18 octobre 2022

Courriers :

Mille Etangs Sc : courrier pour rencontre D4 poule C du 16 octobre.

Fareins Saône Vallée : rencontre D4 poule C du 23 octobre au **stade L.P. de CHALEINS**.

Fareins Saône Vallée : rencontre D4 poule C du 19 novembre au **stade J. DUCROUX à FAREINS**.

Marboz Esb : suite à décision commission de discipline rencontre D1 du 22 octobre à **POLLIAT**.

Marboz Esb : rencontre D3 poule B du dimanche 23 octobre à **15h00**.

Injoux Génissiat Fc : demande pour avancer rencontre D4 poule A **au vendredi 21 octobre**.

Valserine Fc : accord pour rencontre D4 poule A au vendredi 21 octobre.

Dombes Bresse Fc : rencontre D2 poule B du 22 octobre **au stade J.C. SOLLIER à NEUVILLE les DAMES**.

Grièges Pt de Veyle As : rencontre D5 et D4 du 22 et 23 octobre au **stade A.M. VIELLE à LAIZ**.

St Martin Mcv : problème de terrain, rencontres du 23 octobre D5 poule E et D2 poule B **au stade Orindis à MONTREAL la CLUSE**.

Rappel :

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Les documents doivent être validés par les 2 clubs.

Modifications rencontres :

Compétition :	D1	Poule :	A	N° match :	24594943
Rencontre :	Marboz Esb 2 – Bressans Fc 1				
Initialement prévu le :	23/10/2022	Heure :	15h00	Terrain :	Stade F. PIGUET à MARBOZ
Aura lieu le :	22/10/2022	Heure :	18h00	Terrain :	Stade J.N. BOUVARD à POLLIAT
Commentaire :	Suite à décision commission discipline.				

Compétition :	D3	Poule :	B	N° match :	24595473
Rencontre :	Marboz Esb 3 – Ol. Buyatin 1				
Initialement	23/10/2022	Heure :	13h00	Terrain :	Stade F. PIGUET à MARBOZ
Aura lieu le :	23/10/2022	Heure :	15h00	Terrain :	Stade F. PIGUET à MARBOZ
Commentaire :	Rencontre D1 prévue à 15h00 avancée au samedi à POLLIAT				

Compétition :	D4	Poule :	A	N° Match :	24708437
Rencontre :	Valserine Fc 2 – Injoux Génissiat Fc 1				
Initialement prévu	23/10/2022	Heure :	13h00	Terrain :	Stade des Etournelles à CHATILLON
Aura lieu le :	21/10/2022	Heure :	20h30	Terrain :	Stade des Etournelles à CHATILLON MICH.
Commentaire :	Accord entre clubs.				

COMMISSION COUPES

Réunion du 18 octobre 2022

Deuxième tour des coupes Emile Faivre et Groupements le dimanche 30 octobre.

Courriers Coupe Emile Faivre :

Guéreins Genouilleux As :

rencontre **Guéreins Genouilleux As 2 – Jassans Frans Foot 1** dimanche 30 octobre à **15h00**.

Courriers Coupe des Groupements :

Rencontre **Attignat As 2 – Bourg Sud 3** reprogrammée au 30 octobre à 15h00.

Rencontre **Bourg Accft 1 – Bressans Fc 3** reprogrammée au 30 octobre à 15h00.

Veyziat Us : demande de modification de rencontre.

Arbent Marchon Us : accord pour modification de rencontre.

Compétition :	Coupe	Poule	Groupement	N° de match :	25317108
Rencontre :	Veyziat Us 2 – Arbent Marchon Us 2				
Initialement prévu le :	30/10/2022	Heure :	13h00	Terrain :	Complexe sportif de VEYZIAT
Aura lieu le :	<u>29/10/2022</u>	Heure :	<u>19h00</u>	Terrain :	Complexe sportif de VEYZIAT
Commentaire :	Accord entre clubs				

Rappel : (c'est aussi valable pour les rencontres de coupe)

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Les documents doivent être validés par les 2 clubs.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 18 octobre 2022

Courriers reçus à ce jour :

Viriat Cs : desideratas pour phase 2 U15 et U18.

Essor Bresse Saône : desiderata pour équipe 3 phase 2 U15.

Misérieux Trévoux As : desiderata pour équipe 2 phase 2 U15.

Thoissey Esvs : pour engagement équipe 3 en U15.

Mille Etangs Sc : rencontre U18 D4 poule G du 22 octobre à **14h30**.

Ain Sud Foot : accord pour rencontres U18 D4 poule G du 22 octobre à **14h30**.

Côt. Luénaz Fc : engagement d'une équipe 2 en U18 Phase 2.

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D2 poule C samedi 22 octobre **15h00** au **complexe communautaire de LAIZ**.

Programmation du 5^{ème} tour de la coupe Gambardella Le dimanche 6 novembre.

La dernière journée (5) du 15 octobre est reportée

- **D2 poules A-B-C au samedi 5 novembre (problème pour poule A-B)**
- **D3 poule D au samedi 5 novembre**

Vous pouvez jouer les rencontres **en retard en semaine**, arrangement entre clubs.

Les dates ci-dessus pourront être modifiées si matchs non joués ce samedi.

Rappel :

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Les documents doivent être validés par les 2 clubs.

VETERANS

Réunion du 18 octobre 2022

Championnat Vétérans

Courriers clubs :

Mille Etangs Sc : rencontres au stade A. FAVROT à SAVIGNEUX.

Vous pouvez aussi vous engager en coupe vétérans René MORANDAS avant le 20 octobre
(dernier jour)

Tirage du premier tour la semaine prochaine.

Pour le règlement voir site du district dans : « **DISTRICT** » - « **STATUTS et REGLEMENTS** »

« **Règlements des compétitions 2021/2022** » – « Règlement des Coupe de l'Ain »

Feuille de match FMI.

Au 18 octobre 26 équipes engagées

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 18 octobre 2022

Courriers :

Bresse Foot 01: rencontre seniors à 11 D1 du 22 octobre au **complexe sportif de St BENIGNE synthétique** .

Attignat As : rencontre seniors à 11 D1 du 5 novembre à **20h30**.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre seniors à 11 du 5 novembre à **20h30**.

Belley Cs : rencontre seniors à 8 poule B **samedi 10 décembre 18h00** stade G. COIFFET à BELLEY synthétique.

Pensez à anticiper vos modifications de rencontre, les matchs sont programmés toutes les 2 semaines

Vous pouvez reporter d'une semaine, accord lors de la réunion plénière.

Rappel :

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Les documents doivent être validés par les 2 clubs.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2010) :

Joueurs convoqués le 31 octobre de 9h à 12h à Viriat

CLUB	Nom	Prénom
Ambérieu FC	BABOT	Ethan
Ambérieu FC	MANSOURI	Yassin
Ambérieu FC	TALEB	Marwan
AS Hautecourt Romanèche	BENOIT JEANNIN	Eliott
AS Hautecourt Romanèche	ESTEVEZ	Viggo
AS Montréal la Cluse	EROGLU	Berat
AS Montréal la Cluse	IACOBITTI	Gabin
AS Montréal la Cluse	TOPAK	Numan
Bresse Foot 01	FLEURY	Timeo
Entente Sportive Revermontoise	POPULO	Nathan
Entente Sportive Revermontoise	VERRON	Paul
FC Bresse Nord	GAILLARD	Killian
FC Bresse Nord	PEREIRA VIEIRA	Zidany
FC Bresse Nord	THENOZ	Julian
OSR 01	HYVERNAT	Hugo
OSR 01	RAVET	Mathis
US Arbent	BESIC	Elvin
US Arbent	BOUCEDER	Haytham
US Arbent	SANTOS	Erwan
US Arbent	VARELA LOPES	Nolan
Valserine FC	ANDRADE	Madys
Valserine FC	BARDET	Aymeric
Valserine FC	BENAMOR	Motez
Valserine FC	BOUTELDJA	Chahine
Valserine FC	BRANCO	Ismael
Valserine FC	GALLESCO	Camil
Valserine FC	GARCIA VUAILLAT	Kyllian
Valserine FC	GULDASI	Aksel
Valserine FC	MARQUES COLLEY	Dylan
Valserine FC	ZAITER	Badys
Excusé		
AS Montréal la Cluse	PEREIRA	Lissandro
US Arbent	CHEMLI	Idris

Joueurs convoqués le 31 octobre de 14h à 17h à Viriat

CLUB	Nom	Prénom
CMS Bressolles	BRUNEL	Mathéo
CMS Bressolles	CHEGLALI	Farès
CMS Bressolles	VINCENT	Hugo
CMV Meximieux	BOUGUERRA	Hedi
CMV Meximieux	CAUDERON PAULIN	Mathis
CMV Meximieux	METZOIAN	Gevorg
CMV Meximieux	ROL	Ilan
CS belley	BARATIN	Noé
CS belley	BILIGHA	jonathan
CS belley	DAMELET	Giovanni
CS belley	TRAORE	Boubacar
CS Lagnieu	BENAZIZA	Kais
CS Lagnieu	CHINEL	Hugo
CS Lagnieu	GUILLEMET	Loris
CS Lagnieu	JOUVET	Ilan
CS Lagnieu	RULLAUD	Paul
CS Lagnieu	THIRY	Loan
CS Lagnieu	TISSOT	Siméo
FC Côtière Luenaz	AUROJO	Arthur
FC Côtière Luenaz	CANEL	Maxime
FC Côtière Luenaz	GOUTAREL	Yoan
FC Côtière Luenaz	MAILLOT	Eden
FC Côtière Luenaz	VANDROZ	Eden
FC Côtière Luenaz	VERLEURE GUESNARD	Benjamin
FC Mas Rillier	CAUNI	Enzo
FC Mas Rillier	DACHYS SANCHEZ	Mathys
FC Mas Rillier	VELUIRE	Lenny
St Denis Ambutrix Chateau FC	BURLET	Romain
St Denis Ambutrix Chateau FC	CANOYAS	Dimitri
St Denis Ambutrix Chateau FC	DUC MEYER	Klyann
St Denis Ambutrix Chateau FC	FERNANDES PAIXAO	Léandro
St Denis Ambutrix Chateau FC	NECTOUX	Hugo
US Culoz	BENGUEDDACHE	Farès
US Culoz	GRIPON	Timéo
US Culoz	RUFFIER	Leny
US Plaine de l'Ain	Battenfeld	Luca
US Plaine de l'Ain	BOURJAILLAT	Remi
US Plaine de l'Ain	MACKIEWIEZ	Sasha

Joueurs convoqués le 02 novembre de 9h à 12h à Viriat

CLUB	Nom	Prénom
AS Attignat	COUARD	Maxence
AS Attignat	DUCROUX	Nathan
AS Dortan Lavancia	BOURILLON	Camille
Bourg sud	AFRANI	Aymen
Bourg sud	ATTOMBRE	Mael
Bourg sud	BOUDYAB	Kais
Bourg sud	JOURHLALA	Mohamed
Bourg sud	LAMBARKI	Assad
Bourg sud	LHARRAM	Adnan
Bourg sud	SARHIRI	Rayan
Bourg sud	SAYOUR	Jounaid
Bresse Tonic Foot	PERRIN	Arthur
Bresse Tonic Foot	POBEL	Noa
Bresse Tonic Foot	ROLLY	Fabian
Bresse Tonic Foot	ROUSINAUD	Teo
Bresse Tonic Foot	VIRICEL	Romane
CS Viriat	BORNUAT	Elias
CS Viriat	GIBOT	Ruben
CS Viriat	KHALILD	Bachir
CS Viriat	MATHIEU	Sacha
CS Viriat	MBA OVOLE	Karl Trésor
CS Viriat	RAMY	Yanis
ESB Marboz	BUARD	Quentin
ESB Marboz	CALEN	Romain
ESB Marboz	DARNAND	Nolan
ESB Marboz	DECOTIGNIE	Sylvain
ESB Marboz	LACOQUE	Alex
ESB Marboz	MASSON MOREIRA	Lyam
Essor Bresse Saône	BOZONNET	Tony
Essor Bresse Saône	MARGUIN	Nathan
Essor Bresse Saône	MILLET	Paul
Essor Bresse Saône	ORTEGA GAMEZ	Pablo
Essor Bresse Saône	PELLETIER	Aloïs
Essor Bresse Saône	RENOUD	Samuel
OL ST Denis Les Bourg	ESSAYOUFFI	Ilyes
Excusés		
AS Attignat	RUCH	Leandre
CS Viriat	SINARDET	Tom

Joueurs convoqués le 02 novembre de 14h à 17h à Viriat

CLUB	Nom	Prénom
AS Misérieux Trévoux	ADSIZ	Emin Can
AS Misérieux Trévoux	DELRIEU	Mateo
AS Misérieux Trévoux	PEREZ	Mylann
AS Misérieux Trévoux	ROCHE	Lois
Bresse Foot 01	FEVRE	Titouan
ESVS Thoissey	BARBIER	Léonard
ESVS Thoissey	CARANO	Paolo
ESVS Thoissey	MILLET	Loan
ESVS Thoissey	SERCY	Milo
FC Bressans	BERTILLOT	Noam
FC Bressans	CURILLAT REVERCHON	Gaetan
FC Dombes Bresse	CLAIR	Lohan
FC Dombes Bresse	COLLOVRAY	Matys
FC Dombes Bresse	GARRET	Mathieu
FC Dombes Bresse	NAVEL	Noah
FC Dombes Bresse	VANTHOURNOUT	Joris
FC Veyle Saône	AINE	Tom
FC Veyle Saône	BALLESTEROS	Ilan
FC Veyle Saône	CONSTANT	Alistair
FC Veyle Saône	GAUDILLET	Tom
FC Veyle Saône	PENEY	Timéo
FC Veyle Saône	TABIA	Ethan
Plastics Vallée FC	BEKAR	Metehan
Plastics Vallée FC	BELHAJ EL BENAISSATI	Yonis
Plastics Vallée FC	BEN RAHMOUN	Adem
Plastics Vallée FC	BEN YAYA	Kamel
Plastics Vallée FC	DA CUNHA BANTZE	Jolan
Plastics Vallée FC	GOZTAS	Denis
Plastics Vallée FC	LAKHDAR CHAOUCH	Camil
Plastics Vallée FC	NUNES	Lorenzo
US Replonges	BERTHET	Mael
US Replonges	MASSOT	Maxence
US Replonges	VERNOUX	Augustin
Excusé		
FC Bressans	MICHEL	Loris

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2009) :

Joueurs convoqués le 26 octobre de 9h à 17h30 à Trévoux

AIN SUD	BOUNDA	Marc Antoine
AIN SUD	AMIRAT	Adame
AIN SUD	ZEQIRI	Orik
AIN SUD	GOURMELEN	Maxime
AIN SUD	ROSIER	Keyliann
AS MISERIEUX TREVOUX	MAGALHAES	Noah
AS MISERIEUX TREVOUX	LOISON	Achille
FBBP 01	CHAUVIN	Joris
FBBP 01	DURAFOUR	Malo
FBBP 01	TIXIER	Louka
FBBP 01	GARNIER	Noam
FBBP 01	HASANI	Ensar
FBBP 01	FACHINETTI*	Timéo
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas
FBBP 01	FLEURY	Thibault
FBBP 01	JACQUET*	Yael
VALSERINE FC	ZERABA	Imad

Joueurs convoqués le 27 octobre de 9h à 17h30 à Replonges

AIN SUD	ABED	Walid
AIN SUD	FOURNIER*	Sofiane
AIN SUD	CLUZEAU	Abel
AIN SUD	BUISSON	Ugo
AIN SUD	IDLHAJ	Souleymane
AS MONTREAL LA CLUSE	DELAIGUE*	Timothee
AMBERIEU FC	AZDADI	Omar
CS VIRIAT	MIRMAND*	Nathan
ESB MARBOZ	RATTON	Louis
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan
FBBP 01	LAPERROUSE	Maxens
FBBP 01	CORDENOD	Maxence
FBBP 01	DA SILVA	Tiago
FBBP 01	YASAR	Alperen
FBBP 01	CARNEIRO DE SOUSA	Timéo
FBBP 01	EL OTHMANI	Iyed
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2008) :

Joueurs convoqués du 03 au 06 novembre à Tola Vologe (CID)

CLUB	NOM	PRENOM
AIN SUD	ARNESANO	Hugo
AIN SUD	VANNIERE*	Aurélien
AIN SUD	HADJRI	Kaïs
AIN SUD	BARON	Loïs
AS MISERIEUX TREVOUX	VIELLEPEAU	Noé
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino
ESSOR BRESSE SAÔNE	GOLLIN*	Lenny
FBBP 01	AKRAB	Naël
FBBP 01	BESSY	Louis
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane
FBBP 01	GARDETTE	Jules
FBBP 01	GARMA	Rayen
FBBP 01	KIJANKA	Yvann
FBBP 01	PAYET	Ethann
FBBP 01	SALEM	Louis
FBBP 01	VERICEL	Léo

Suppléants en cas de désistement

AIN SUD	BOUCHARDON	Arthur
AS MONTREAL LA CLUSE	JEANTEL	Owen
COTIERE MV	GOUTTEFANGEAS*	Mathis
FBBP 01	CHAPPAZ	Raphael
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT »

Accueil **Foot Réduit** **Sous l'image, choisir la pratique voulue et dans le PV .**

U13

Championnat U13

Le calendrier U13 2^e Phase est sur le Site.

Comment le trouver ?

- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U13)

Le championnat se déroulera en 3 phases : Début le samedi 17 Septembre 2022

1^{ère} Phase en plateaux de 3 équipes

2^e Phase en matches secs uniquement matches « Aller »

3^e Phase poules de 6 en matches « Aller – Retour »

Saisie des résultats : Feuille de match informatisée

Début des rencontres : 13 h 30 sauf à :

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures

Polliat (Bressans Fc) à 14 heures

Attignat à 14 heures

Feillens Essor Bresse Saône 3 à 14 heures

Essor Bresse Saône 6 Fém à 13 heures

Festival U13

Qualifiés pour la finale Départementale du 1^{er} Avril 2023 qui se déroulera à Izernore :

Plateau 1 : Misérieux Trévoux et Valserine

Plateau 2 : Plastics Vallée et Marboz

Plateau 3 : Bourg en Bresse Péronnas 01 et Centre Dombes

Plateau 4 : Viriat et Belley CS

Plateau 5 : Ain Sud Foot et Veyle Saône

Plateau 6 : Montréal et Bresse Foot

Plateau 7 : Bourg Sud et Lagnieu

Plateau 8 : Replonges et Jassans Frans

U11

[Championnat U11 2022/2023](#)

Le calendrier U11 2^e Phase est sur le Site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U11
Puis plus tard
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie voulue)

Le championnat U11 se déroulera en plateaux de 3 équipes toute la saison (poules de 8, 9 ou 12 équipes). Début le samedi 17 Septembre 2022.

Saisie des résultats : Saisir les 3 résultats sur Footclubs et scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U9

[Championnat U9 2022/2023](#)

Le calendrier U9 2^e Phase sera sur le Site en début de semaine prochaine.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U9
Puis plus tard
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie voulue)

Saisie des résultats : Saisir **un seul résultat** sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U7

[Championnat U7 2022/2023](#)

Merci de nous envoyer vos calendriers U7 dès que les calendriers U11 et U9 seront parus.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U7
Puis plus tard si nous recevons vos calendriers
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie voulue)

Saisie des résultats : Saisir un seul résultat sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Eclairage du stade Georges COIFFET NNI 010340201 transmis à la ligue. Notification accordée par la ligue.

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 – Miribel NNI 012490101 – Lagnieu NNI 012020101 – Chaneins NNI 010830101

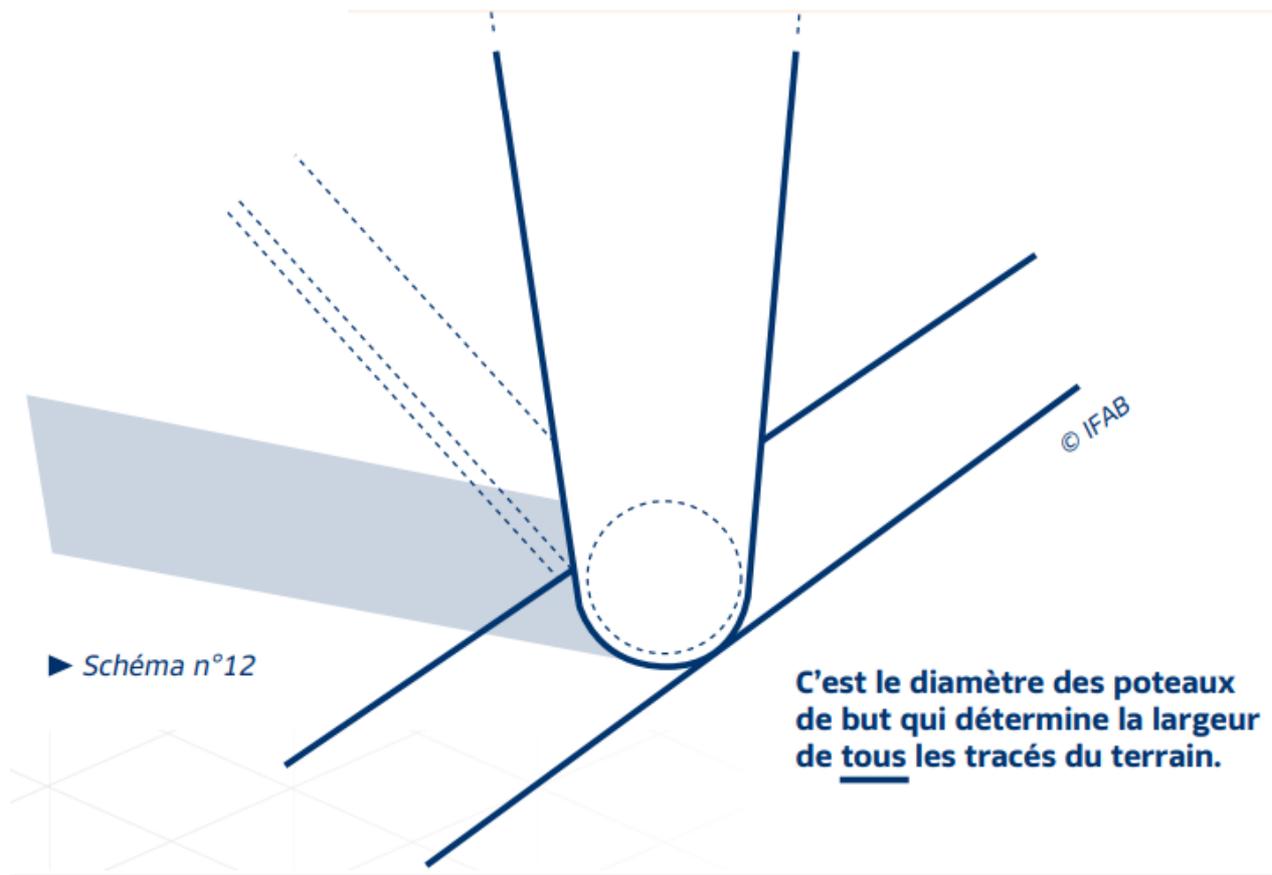
Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Vérification du stade de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 vérifié le 30 septembre 2022 – rapport rédigé par la CRTIS. Attente de classement par la ligue.
- Eclairage du stade de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 vérifiée le 05 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS. Attente de classement par la ligue.
- Eclairages des stades de Miribel NNI 012490101 et NNI 011490102 vérifiés le 12 octobre 2022 – Rapport rédigé par la CDTIS pour le NNI 012490101. Attente de classement par la ligue.
- Rapport à rédiger par la CDTIS pour le NNI 012490102 (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Trivier sur Moignans NNI 013891001 programmée le 28 octobre 2022.
- Vérification de l'éclairage du stade de Servas NNI014050101 programmée le 31 octobre 2022.
- Vérification des installations et des éclairages des stades de Belley NNI 010340101 et NNI 010340201 programmée le 25 octobre 2022

Informations réglementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET